

Le Serrissien

NOVEMBRE 2016 - N° 95

Dossier

**DE LA VIE
DANS LA VILLE**

Coup d'œil

LA SEMAINE BLEUE

Cadre de Vie

**UNE CAMPAGNE D'ÉLAGAGE
ORGANISÉE DANS TOUT SERRIS**

www.mairie-serris.net

Serris
Val d'Europe

L'ANCIENNE MAIRIE DU BOURG DEVIENT LE POSTE DE POLICE MUNICIPALE

Depuis le déménagement des Services Techniques au Centre Technique Municipal (Bourg de Serris, 2 boulevard Robert Thiboust), l'ancienne Mairie du Bourg n'accueille désormais plus que la Police Municipale.

L'ancienne Mairie du Bourg devient donc le Poste de Police Municipale et sera désormais dénommée ainsi.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous voulez voter lors des Présidentielles des 23 avril et 7 mai et lors des Législatives des 11 et 18 juin 2017 ? Vous pouvez vous inscrire jusqu'au samedi 31 décembre. Afin d'éviter une trop longue attente en fin d'année, nous vous encourageons à vous inscrire, dès à présent, sur les listes électorales.

Pièces à fournir :

- une pièce d'identité en cours de validité,
- un justificatif de domicile récent (quittance de loyer, facture EDF, de téléphone...). Si l'intéressé habite chez ses parents, une attestation des parents établie sur papier libre certifiant qu'il habite chez eux et un justificatif de domicile des parents.



La radiation sur l'ancienne liste électorale se fait en même temps que la nouvelle inscription. **Si vous avez changé d'adresse à Serris (déménagement à l'intérieur de la commune), vous devez également passer vous inscrire afin que vous soyez rattaché au bureau de vote le plus proche de chez vous et pour recevoir les documents de propagande électorale.**

PRIMAIRES

La Primaire de la droite et du centre aura lieu les dimanches 20 et 27 novembre 2016, de 8 heures à 19 heures, à l'Hôtel de Ville de Serris.



Le vote est ouvert à tous. Il n'est pas réservé aux adhérents des partis politiques. Pour voter, il suffit :

- D'être inscrit sur la liste électorale de votre commune au 31 décembre 2015 (ou d'avoir 18 ans à la date de l'élection présidentielle 2 017).
- De signer la charte de la Primaire au moment de voter.
- De verser 2 € par tour de scrutin de participation aux frais d'organisation.

Les procurations ne sont pas autorisées.

Pour toute information complémentaire : www.primaire2016.org

La primaire de la gauche aura lieu les dimanches 22 et 29 janvier 2017, de 9 heures à 19 heures, à l'Hôtel de Ville de Serris.



HÔTEL DE VILLE

2, Place Antoine Mauny - BP 15 - Serris
77 706 Marne la Vallée Cedex 4
Tél. 01 60 43 52 00 - Fax : 01 60 43 08 13

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h 00 - 18 h 00

Mardi à vendredi : 9 h 00 - 12 h 00, 14 h 00 - 18 h 00

Samedi : 9 h 00 - 12 h 00 (État civil uniquement)

Courriel : contact@mairie-serris.net

Site internet : www.mairie-serris.net

Retrouvez Serris sur 

www.facebook.com/Ville.de.Serris

POSTE DE POLICE MUNICIPALE

12, rue Émile Cloud - 77 700 Serris
Tél. 01 60 43 27 15

Courriel : police.municipale@mairie-serris.net

Horaires d'accueil du public :

Du 1^{er} novembre au 31 mars

Du lundi au jeudi : 8 h 00 - 21 h 00

Vendredi : 8 h 00 - 23 h 00

Samedi : 11 h 00 - 23 h 00

Du 1^{er} avril au 31 octobre

Du lundi au vendredi : 8 h 00 - 23 h 00

Samedi : 11 h 00 - 23 h 00

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

2, boulevard Robert Thiboust - 77 700 Serris
Tél. 01 60 43 66 81

Courriel : s-technique@mairie-serris.net

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h 00 - 18 h 00

Mardi à vendredi : 9 h 00 - 12 h 00, 14 h 00 - 18 h 00

Directeur de la publication : Philippe DESCROUET, Maire de Serris.

Comité de rédaction : Luc CHEVALIER, Stéphanie PEREZ, Denis GAYAUDON, Virginie HOARAU, Loïc MINIER, Noura BELLILI, Anicet FABRIANO, Dominique BRUNEL, Servais YAHOUÉDÉOU, Henri PEREZ, Géraldine JACQUET-ROLFE, Karine PAULUS, Francis TSARAMANANA.

Secrétariat de rédaction : Service Communication : Fabrice RALLO, Nicolas HUMBERT, Katell HELLEGOUARCH, Céline GOUVARD. Photos : Service Communication, Thierry LABONNE, Véronique AMON, Pascal REIGNOUX. Conception graphique : Service Communication.

Tirage : 4 500 ex. Dépôt légal : 4^e trimestre 2016

Impression : Le Réveil de la Marne. Imprimé sur du papier norme PEFC. Certification Label Imprim'Vert 



Au moment de prendre toute décision, je me pose toujours deux questions : « est-ce que cela va dans l'intérêt des Serrisais ? » et « cet euro investi leur sera-t-il utile dans leur quotidien au moment de la rareté de l'argent public ? ».

Mes chers concitoyens,

Mettre « de la vie dans la ville ». Voilà ce que nous avons à cœur, mon équipe et moi-même, de mettre en place à Serris.

Donner du dynamisme à la cité ne passe pas que par l'angle réducteur des animations. C'est un projet cohérent qui s'articule autour de thèmes importants tels que la proximité, la propreté des voiries et des espaces verts, l'exigence de réussite scolaire dans nos écoles, une attractivité économique et une fiscalité raisonnée.

Mais mettre « de la vie dans la ville », s'il s'agit d'une volonté politique, ne peut se faire sans un soutien à nos associations. C'est toute la raison d'être du service « Vie locale » qui opère dans les domaines du Sport, de la Culture et de l'évènementiel. C'est le sujet du dossier central.

Nous ne pourrions être efficaces sans tous ces responsables associatifs aidés par leurs bénévoles répartis dans plus de quarante associations.

À ces hommes et ces femmes qui offrent de leur temps et de leur énergie, nous voulions témoigner notre respect, notre reconnaissance

et nos remerciements dans notre journal municipal.

Quant à mon opposition qui s'agite beaucoup (et les Municipales sont loin !) en nous accusant d'en faire trop, je leur dirais simplement que nous ne nous résoudrons jamais à l'immobilisme pour seul horizon. La critique est facile lorsque l'on n'est pas aux affaires communales.

Tout n'est pas parfait, mais je veux que vous sachiez qu'au moment de prendre toute décision, je me pose toujours deux questions : « est-ce que cela va dans l'intérêt des Serrisais ? » et « cet euro investi leur sera-t-il utile dans leur quotidien au moment de la rareté de l'argent public ? »

Quand j'ai le sentiment que oui, alors il me revient de prendre la décision qui me semble la meilleure pour vous. C'est cela, le rôle d'un Maire.

Et je ne regrette pas d'avoir lancé le chantier important, qui aura nécessité deux ans, pour la réfection de notre éclairage public comme la planification de l'élagage sur l'ensemble de la commune et dont le plus bel exemple est le Parc des communes qui a retrouvé toute sa superbe.

Vous l'aurez compris, des projets ambitieux, des finances saines permettant des investissements raisonnés tout en assurant une politique publique globale, voilà ce qui caractérise cette fin d'année 2016, une année où définitivement, nous pourrions dire, « fiers de vivre à Serris » !

Philippe DESCROUET,
Maire de Serris - Vice-Président
de Val d'Europe agglomération

L'AGENDA DU MAIRE :

MANIFESTATIONS/ÉVÉNEMENTS

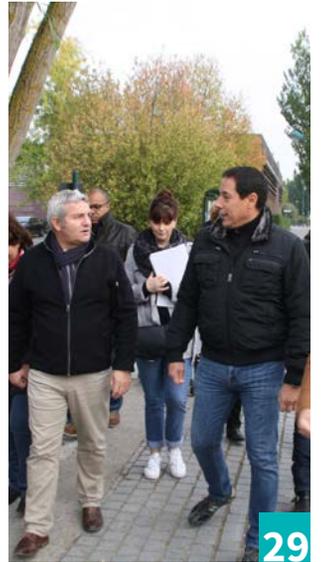
- **Samedi 10 septembre** : Forum des associations.
- **Vendredi 16 septembre** : Remise du trophée du rallye du CEVE.
- **Vendredi 16 septembre** : réunion de rentrée du RAM intercommunal.
- **Dimanche 18 septembre** : Foire aux Greniers.
- **Samedi 24 septembre** : Salon des futurs mariés du Val d'Europe à Serris.
- **Lundi 26 septembre** : Récompenses concours photos.
- **Samedi 8 octobre** : « Diagnostic en marchant ».
- **Samedi 8 octobre** : Défilé de mode dans le cadre d'Octobre Rose.
- **Vendredi 14 octobre** : Portes ouvertes à la Forge 3.0.
- **Vendredi 14 octobre** : Nuit des Associations.

RENDEZ-VOUS/RÉUNIONS

- **Mardi 6 septembre** : visite des « Jardins de l'Elbe ».
- **Jeudi 15 septembre** : Conseil communautaire de VEA.
- **Mercredi 21 septembre** : point d'organisation du symposium de l'arbitrage dans le cadre de la Coupe du monde de Handball 2017.
- **Mardi 27 septembre** : groupe de travail futur Campus à Val d'Europe agglomération.
- **Mardi 27 septembre** : Visite de l'école Pierre PERRET.
- **Mercredi 28 septembre** : Point marché de Noël.
- **Jeudi 29 septembre** : Sélection candidatures pour la maîtrise d'œuvre du Parc urbain.
- **Vendredi 30 septembre** : Congrès des Maires de Seine-et-Marne.
- **Mardi 4 octobre** : Réunion avec la Police Municipale concernant les soldes d'été.
- **Lundi 10 octobre** : Visite de l'extension du centre commercial Val d'Europe.
- **Lundi 10 octobre** : Point projets développement ZAC des Gassets / Pré de Claye avec EURODISNEY.
- **Mercredi 12 octobre** : Pose de la première pierre de la cuisine centrale de Disney à Bailly-Romainvilliers.
- **Jeudi 13 octobre** : Conseil communautaire de VEA.
- **Vendredi 14 octobre** : Visite de l'école Pierre PERRET avec les enseignants.
- **Lundi 17 octobre** : Réunion « parcours de santé ».
- **Mardi 18 octobre** : Point sur dossier vidéoprotection avec prestataires et services.
- **Mardi 18 octobre** : Visite de l'école Pierre PERRET avec l'équipe enfance.

Agenda non exhaustif.

SOMMAIRE



P. 5 SERRIS EN IMAGES

Retour en images sur la vie serrissienne

P. 7 DOSSIER

De la vie dans la ville

Forum des associations
Nuit des associations
Stage Sport et Culture

P. 11 ASSOCIATIONS

Flashez sur Image'in Serris

P. 12 CULTURE

Une saison culturelle qui démarre très fort

P. 13 À L'HONNEUR

2^e édition du Salon des Futurs Mariés

P. 14 À L'HONNEUR

C'est parti pour le Campus des métiers du tourisme

Les mentions « Très bien » récompensées

P. 16 COUP D'ŒIL

Les aînés à l'honneur lors de la Semaine bleue

P. 18 COUP D'ŒIL

Pierre Perret a ouvert ses portes

P. 19 EN COULISSES

Epamarne lauréat du Grand Prix du Cadre de Vie
En coulisses avec la Vie Locale, secteur « Culture »

P. 22 CADRE DE VIE

Une campagne d'élagage organisée dans tout Serris
Le CTM réaménagé pour mieux vous servir

P. 24 CADRE DE VIE

Point d'étape sur la réfection du réseau d'éclairage public

P. 25 ÉCONOMIE

L'extension du centre commercial sur de bons rails

P. 26 ÉCONOMIE

Marché de Noël
L'Hôpital de Jossigny reçoit 550 € de la Table ronde française 322

P. 28 ÉCONOMIE

Ils ont choisi Serris pour s'implanter
Des manchots au Sea Life de Serris

P. 29 DÉMOCRATIE LOCALE

2^e édition du « diagnostic en marchant »

P. 32 LES + ET LES NEWS

Les événements à venir

P. 30 DÉMOCRATIE LOCALE

Tribunes



1 2 Le 16 septembre, l'atelier de peinture de Serris « Toile E Moi » a connu un très grand succès pour son exposition-vente. **3** Le Maire de Serris s'est rendu à la nouvelle opération de dépistage anonyme organisée par le Service Jeunesse le 23 septembre. **4 5** Les amateurs de vide-greniers s'étaient donné rendez-vous pour débusquer les bonnes affaires lors de la traditionnelle Foire aux Greniers de Serris. **6** Signature de la convention de partenariat entre la Municipalité de Serris et les deux coprésidents du Val d'Europe Football Club, MM. CHÊNE et HOUILLET. **7** Le projet du parc Urbain de Serris était à l'honneur grâce à l'application « Imaginer son Parc » lors de la signature de la convention Éco Cité avec la Ministre du Logement, Emmanuelle COSSE, en présence du Préfet et de nombreux élus.



1



2



3



4

1 Le 1^{er} octobre, Philippe DESCROUET s'est rendu à l'ouverture de l'Exposition Photos «Octobre Rose» réalisée par Séverine de S2GRIFF... Une collecte a été réalisée au profit de l'institut Curie. **2** Au congrès des Maires de Seine-et-Marne, Philippe DESCROUET a eu l'occasion de rencontrer ses collègues élus et échanger avec eux comme ici avec Jean-Jacques BARBAUX, Président du département. **3 4** Le jeudi 6 octobre, la Ferme des Communes était pleine pour la conférence organisée par l'association Humain Demain et présentée par Sophie BENKEMOUN fondatrice de l'Atelier des parents, en présence de Stéphanie PEREZ, Maire Adjointe à la Jeunesse. Le thème du jour « Communiquer autrement avec les ados pour une meilleure relation au quotidien ».

Concours photos: Serris en image

La ville de Serris organise un concours photo qui a lieu à chaque « Serrisien » et sur notre page Facebook « Ville. de. Serris ». Vous voulez participer ? Envoyez-nous à l'adresse communication@mairie-serris.net votre photo en pièce jointe (1 seule photo par concours), accompagnée de votre nom, prénom et numéro de téléphone, ainsi que de l'endroit où la photo a été prise. La photo devra être en couleurs ou en noir et blanc, faire au minimum 1 Mo et avoir été prise à Serris. Plus d'informations sur le site internet www.mairie-serris.net, rubrique actualités/informations. **Date limite d'envoi de votre cliché : vendredi 2 décembre.**



Prix du jury :
Fabien MIRAND



Prix du public :
Ftema CHOUIKHA

De la vie dans la ville

Le Service « Vie Locale » regroupe les secteurs de la culture, du sport, de la vie associative et des fêtes et cérémonie. L'objectif de ce regroupement : coordonner tous les acteurs qui animent la ville au quotidien, qu'ils soient municipaux ou associatifs.

Dès son élection, le Maire de Serris, Philippe DESCROUET a souhaité la création d'une commission « Vie Locale » regroupant les secteurs de l'événementiel, l'associatif, la jeunesse, le sport, la culture et la gestion des équipements afin que tous ces secteurs - autrefois séparés - aient des relations encore plus soutenues, une transversalité et une cohérence commune. Suite à la mise en place de cette commission, le service « Vie Locale » a été créé avec le même objectif.

Autrefois, les associations dépendaient de plusieurs services en fonction de leur secteur (culture, sport, social, etc.) et de leur demande (subvention, informatique, services techniques...). Aujourd'hui, les associations n'ont qu'un seul interlocuteur, le service « Vie Locale » qui peut gérer leurs attentes de façon autonome, y compris la mise à disposition de matériel vidéo ou sono grâce au régisseur du service. Il en résulte une simplification des démarches pour

les associations ainsi qu'une meilleure expertise et une rationalisation de l'offre de prestations pour la Municipalité.

Cet exemple résume bien l'objectif principal de ce nouveau service « Vie Locale » : avoir une organisation plus cohérente, plus efficace par des moyens rassemblés sous une seule autorité avec des lignes hiérarchiques courtes, moins d'interlocuteurs et un dispositif plus simple. Cette nouvelle structure permet aux 20 agents du service d'exercer leurs missions selon cinq pôles :

- le soutien aux associations pour faciliter et accompagner les activités des associations ;
- la gestion du pôle sportif qui regroupe les éducateurs sportifs et la gestion de Planète Sport ;
- la mise en place d'une politique culturelle qui satisfera le plus grand nombre, avec notamment la programmation de la Ferme des Communes ;

- l'organisation d'événements éclectiques permettant de maintenir le lien intergénérationnel ;
- la gestion d'équipements.

Pour mener à bien ces missions, le service « Vie Locale » doit piloter et évaluer les projets, animer l'ensemble des ressources, des dispositifs et des partenariats en faveur du développement du territoire et de sa rayonnance sur le plan local, régional et au-delà, simplifier les démarches administratives, optimiser la gestion financière tout en coordonnant les actions quotidiennes.

Vous trouverez dans les pages suivantes du Serrisien, des exemples concrets des actions menées par le service Vie Locale en événementiel, auprès des associations et au niveau du sport et de la culture.



Quelques chiffres :

17

spectacles
à la Ferme
des Communes
en 2016-2017

21

équipements gérés
par la Vie Locale
dont 13 multi
activités et 8 sportifs

40

associations
soutenues
par la
Ville de Serris

100

sorties de matériel
environ par an

566

heures par semaine : nombre
d'heures d'occupation des
équipements sportifs, du lundi au
samedi, (hors compétition)

Le Forum des associations

Samedi 10 septembre, la Ville de Serris organisait son traditionnel Forum des Associations au gymnase Éric Tabarly. Avec près de 40 associations, ce forum montre bien la richesse de nos associations.

Après la coupure du ruban qui a marqué l'ouverture de cet événement, près de 1000 personnes sont passées pendant cet après-midi pour s'inscrire ou s'informer auprès des stands des associations présentes. Les services « Enfance » et « Vie locale » (avec les secteurs sport et culture) présentaient également leurs activités, notamment la nouvelle saison culturelle de la Ferme des Communes.

Le Maire de Serris Philippe DESCROUET accompagné d'Henri PEREZ, élu au Sport, de Servais YAHOUÉDÉOU, élu à l'Animation et de Géraldine JACQUET-ROLFE, élue à la Culture ont fait le tour du forum afin de saluer tous les membres des associations présents et les remercier d'œuvrer quotidiennement pour faire de Serris une ville dynamique et créer du lien social.

Merci à tous ces bénévoles de faire battre le cœur de Serris.





Une soirée sous le thème des 1 001 nuits



Animation « borne photo »



Une nuit pour mettre à l'honneur les associations

Vendredi 14 octobre, la Ferme des Communes accueillait la Nuit des Associations, à la demande des élus et à destination de ceux qui s'engagent quotidiennement pour animer la ville : les présidents, membres de bureau et bénévoles des associations.

Les élus et plus particulièrement Philippe DESCROUET, Luc CHEVALIER, Henri PEREZ, Géraldine JACQUET-ROLFE et Servais YAHOUÉDEOU, souhaitaient une soirée spécialement dédiée au monde associatif dans le but de les remercier du travail quotidien qu'ils réalisent pour Serris, de leur participation active au dynamisme, à l'animation et au bien vivre ensemble de la commune.

Les associations comme la Municipalité ont le même objectif : agir pour les autres. Sans les associations, comme l'a précisé Philippe DESCROUET dans son discours, « Serris serait un dortoir

(...). Ce serait un lieu où les mots de « solidarité », « convivialité », « dialogue », « échange » seraient vides de sens ».

Présidents, membres de Bureau et bénévoles donnent régulièrement de leur temps et œuvrent dans l'ombre avec une énergie sans pareil. Ils mettent en œuvre, avec ardeur et passion de véritables compétences dans leur travail, que ce soit dans la gestion administrative,

« Sans les associations, Serris serait un lieu où les mots de « solidarité », « convivialité », « dialogue », « échange » seraient vides de sens ».

financière ou humaine de leurs associations. Ces compétences doivent être reconnues et valorisées et cette « Nuit des associations » y a contribué.

Merci à tous ces bénévoles de l'ombre pour la qualité de leur travail quotidien, le temps, le geste et le cœur qu'ils consacrent aux autres.

Stage Sport & Culture

« Cape et épée »

Depuis de nombreuses années, la Ville de Serris propose des stages mêlant les activités sportives à des activités culturelles. La thématique « Cape et épée » était au programme du stage organisé par le service Vie Locale pendant les vacances de la Toussaint.

En lien avec l'actualité de la sortie de la comédie musicale « les 3 mousquetaires » et du film « Pirates des Caraïbes 5 » en 2017, le service « Vie Locale » avait orienté le stage de Toussaint sur la thématique « Cape et Épée ». Au théâtre, c'est plonger dans une époque où les défis et les aventures se vivent tous les jours, c'est entrer dans des histoires qui amènent à voyager et même à rencontrer des personnages haut en couleur.

Pendant ce stage, 24 Serrisais de 6 à 12 ans ont été répartis en deux groupes pour effectuer en alternance l'intervention théâtre et les activités sportives.

L'intervention théâtrale avait pour but de permettre aux enfants de développer la communication orale, la prise de parole en public et la confiance en soi.

Les activités sportives devaient donner la possibilité aux enfants de développer la concentration, la vitesse, la précision, le respect de l'adversaire et le sens de l'équilibre.

Le dernier après-midi de stage, les jeunes Serrisais sont montés sur la scène de la Ferme des Communes pour une représentation de Robin des Bois, devant une trentaine de parents. Le moyen idéal pour mettre en pratique ce qu'ils ont appris tout au long de la semaine, que ce soit au niveau de la prise de parole, de l'improvisation ou des chorégraphies d'escrime par exemple.

Une belle manière de clôturer ce stage riche en émotions et en apprentissage et un bel exemple de l'avantage d'avoir un service regroupant les secteurs de la Culture et du Sport.



Entraînement au gymnase, avant de la mise en pratique sur scène



Les enfants ayant participé au stage, accompagnés de Benoit, Gwendoline, Fabien, Mathieu de la Ville de Serris et de Sarah qui a animé l'intervention théâtrale.



La photo de Florent MOREDA à l'origine de la création d'« Image'in Serris ».

Flashez sur Image'in Serris

Le concours photo « Serris en image » (voir page 6), organisé depuis cette année par la Ville de Serris, a permis de découvrir de très beaux clichés et a également conduit à la création d'une nouvelle association : « Image'in Serris ». Rencontre avec Florent MOREDA, Président du club photo de Serris.

En quoi consiste l'association Image'in Serris ?

Notre club photo, « Image'in Serris », est surtout basé sur l'échange et le conseil. Tout le monde y est le bienvenu : le « pro » qui veut échanger avec des amateurs ainsi que l'adapte du « tout en automatique ».

Les discussions et conseils tourneront autour de sujets comme comment bien se servir de son appareil photo, comment réussir ses photos, etc.

Pourquoi avez-vous décidé de créer votre association ?

Nous avons participé au concours photo

organisé par la Municipalité et remporté le prix du Jury. Lors de la remise de récompenses, nous nous sommes rendu compte, en parlant avec le Maire de Serris, Philippe DESCROUET, qu'il n'existait pas de club photo à Serris et que beaucoup de personnes pourraient être intéressées par l'idée. Nous en avons parlé avec Monsieur le Maire qui nous a encouragés à créer notre association. Ce que nous avons fait.

Quels sont vos projets, vos attentes ?

Étant affiliés à la Fédération photographique de France, nous souhaiterions amener nos adhérents

à participer aux concours nationaux et aimerions organiser une expo photo dont le premier thème sera naturellement « Serris ».

Différents projets sont en cours de discussion, comme organiser une sortie avec des élèves de primaire afin de leur donner l'opportunité d'exprimer leur regard sur la ville à travers la photo.

Image'in Serris

Président : Florent MOREDA,
Tél. 06 70 86 36 24

Trésorier : Paul TAVARES,
Tél. 06 61 21 61 12

Email : image.in.serris@gmail.com

Facebook : [Image'In Serris](https://www.facebook.com/ImageInSerris)



Une saison culturelle qui démarre très fort

La nouvelle saison de la Ferme des Communes a débuté le samedi 17 septembre et a déjà remporté un beau succès pour ses trois premiers spectacles. Si vous n'avez pas encore pris vos places pour les prochaines représentations, n'hésitez pas à vous rendre sur www.fermedescommunes.fr.

La nouvelle saison culturelle de la Ferme Des Communes a démarré en beauté le 17 septembre par le spectacle « Antoine DULÉRY fait son cinéma (mais au théâtre) ». Les 230 spectateurs présents ont assisté à une soirée où humour, émotion et passion se sont enchaînés. Cette représentation de début de saison s'est achevée par une standing-ovation du public, avant le verre de l'amitié et une séance de dédicaces. L'artiste n'a pas manqué de converser avec son public pour poursuivre encore la magie de cette soirée bien après la fin de la représentation...

Ce 17 septembre a été représentatif des soirées suivantes à la Ferme des Communes : un public qui a répondu présent et qui a été conquis par la qualité des spectacles, que ce soit Jonathan LAMBERT le 8 octobre, ou « ADOS », le 22 octobre, qui s'est déroulé à guichets fermés ! Et ce ne sera sûrement pas le seul spectacle complet, preuve en est

qu'il ne restait plus de places pour « les Faux British » un mois avant la date de représentation.

Merci aux nombreux spectateurs d'avoir répondu présents en ce début de saison qui confirme les orientations prises par Philippe DESCROUET, Maire de Serris et de Géraldine JACQUET-ROLF, élue à la Culture !



Informations
et réservations
www.fermedescommunes.fr



Nouveauté de cette saison : les concerts

Joyce JONATHAN

Samedi 3 décembre à 21 h 00

Tarif plein : 29 € / Tarif réduit : 23 €

Première artiste féminine révélée par le web en 2010, Joyce JONATHAN a connu depuis un parcours digne des plus grandes : un premier album « Sur mes gardes » double disque de platine, suivi par l'album « Caractère » couronné disque d'or. Elle publie aujourd'hui son nouvel opus « Une place pour moi ». Retrouvez là le 3 décembre pour un concert intimiste à la Ferme des Communes.

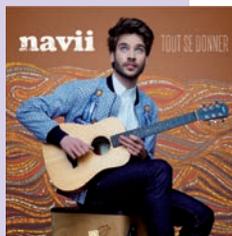


NAVII

Samedi 4 mars à 21 h 00

Tarif plein : 24 € / Tarif réduit : 19 €

« J'écoute du Miles Davis »... Navii est le jeune artiste Seine-et-Marnais que vous avez pu entendre partout cette année et qui a sorti son premier album « Tout se donne » au mois de juin dernier. Il a ensuite assuré les premières parties de Tal, Kendji GIRAC ou encore Christophe MAÉ devant plus de 2000 personnes ! Un mélodiste qui aime naviguer entre les genres... **C'est tout un univers que NAVII vous fera découvrir sur scène le 4 mars prochain !**



Suivez la Ferme des Communes



@FDC_Serris



#FermedesCommunes

FermedesCommunes



2^e édition du Salon des Futurs Mariés

Samedi 24 septembre, Philippe DESCROUET, Maire de Serris accompagné des élus Luc CHEVALIER, Dominique BRUNEL, Servais YAHOUÉDÉOU et Francis TSARAMANANA ainsi que de Nathalie BONNASSIE-HOUMMANE, organisatrice de ce salon, ont coupé le ruban marquant l'ouverture des deux jours de la seconde édition du Salon des Futurs Mariés du Val d'Europe.

Après cette cérémonie, les élus de Serris sont partis à la rencontre des 49 exposants présents à ce salon (bijouterie, DJ, créatrices de robes, champagne, location de matériel, décorateur, wedding planner, photographes, traiteurs, etc.).

Pendant tout le week-end, les très nombreux visiteurs ont pu apprécier le fait de rencontrer en un seul lieu, tous ces professionnels afin de prendre contact pour préparer cet événement si particulier

Après le succès de l'an dernier, « Nat Agency » s'est à nouveau associée à la commune pour organiser la 2^e édition du Salon des Futurs Mariés du Val d'Europe à Serris.

qu'est le mariage. Les visiteurs de ce salon auront pu aussi se restaurer grâce aux deux food-truck qui participaient aussi à cette seconde édition.

Les deux défilés quotidiens ont également été particulièrement appréciés par le public venu nombreux à chaque fois.

Merci à toutes et tous et à l'année prochaine pour une troisième édition encore plus dense.



C'est parti pour le Campus des métiers du tourisme

Le 30 septembre dernier, Valérie PÉCRESSÉ, Présidente de la région Ile-de-France était à Serris pour la signature de la convention du « Campus des métiers et des qualifications de l'économie touristique Paris Val d'Europe ».

Vendredi 30 septembre, Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Valérie FICARA-BROSSARD, Proviseur du Lycée de Serris ont accueilli Valérie PÉCRESSÉ, Présidente de la Région Île de France au lycée Émilie du Châtelet à l'occasion de la signature, avec Béatrice GILLES, Rectrice de l'Académie de Créteil,

de la convention instituant le « Campus des métiers et des qualifications de l'économie touristique Paris Val d'Europe », labellisé en avril dernier.

De nombreux élus étaient présents pour cette occasion comme le Député de la circonscription, Franck RIESTER, les conseillers régionaux Claudine THOMAS,

Marie-Pierre BADRÉ, Thi Hong Chau VAN et Jean-Paul PLANCHOU, le Président de Val d'Europe agglomération, Arnaud de BELENET et le Maire de Magny le Hongre, Jean-Paul BALCOU.

Cette convention, fruit du travail de Val d'Europe agglomération et de l'Université Paris Est Marne-la-Vallée au sein du Cluster tourisme présidé par Jean-Paul BALCOU, permet d'identifier des pôles de formations autour d'une filière économique d'avenir et créatrice d'emploi.

Cette signature démontre encore une fois le dynamisme de notre secteur, première destination touristique en Europe et principal pôle d'économie de l'est Francilien.



Les mentions « Très bien » récompensées

Mercredi 6 octobre, les élus de Serris avaient convié les Serrissiens lauréats des mentions « très bien » au Brevet des collèges et au Baccalauréat à une cérémonie de récompense.

Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Stéphanie PEREZ, Maire Adjointe déléguée à la Jeunesse, ont souhaité mettre à l'honneur la performance de ces jeunes Serrissiens qui ont obtenu ces mentions « Très Bien » souvent grâce au fruit d'efforts très importants.

L'investissement dans le travail demeure une valeur fondamentale pour les élus de Serris, même si elle est parfois brocardée.

Ils ont également tenu à remercier les parents des élèves et les responsables du Collège Madeleine RENAUD et du lycée Émilie du CHÂTELET car ce succès est aussi celui des équipes éducatives et des familles.

Pour garder le souvenir de cette soirée, les élus de Serris, Luc CHEVALIER, Loïc MINIER, Noura BELLILI, Dominique BRUNEL, Servais YAHOUÉDÉOU, Francis TSARAMANANA et Mickaël BODIER ont remis symboliquement quelques petits cadeaux à ces jeunes Serrissiens méritants : un powerbank et deux places de concert pour Navii qui se produisent cette saison à la Ferme Des Communes.





Les aînés à l'honneur lors de la Semaine bleue

Dans le cadre de l'opération nationale, la Semaine bleue, Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Servais YAHOUÉDÉOU, Conseiller municipal délégué à l'animation de la Vie locale avaient souhaité proposer gratuitement de nombreuses activités à destination des Serrisais âgés de 65 ans et plus.

Au programme de cette Semaine bleue à Serris : atelier sécurité avec la Police Municipale, atelier culinaire et dégustation au lycée Émilie du Châtelet, visite de l'aquarium SEA LIFE Paris Val d'Europe en compagnie de ses petits enfants lors de l'opération « un senior - un junior », marche à la découverte des parcs de la ville avec l'association « Serri's Balad », loto, goûter philosophique et jeux de cartes à l'EPHAD « Les Berges du Danube » et séance de sport encadrée par les éducateurs sportifs de la Ville.

Cette semaine s'est achevée en beauté et avec humour avec le spectacle « Fils de... » du comédien Jérémy CHARBONNEL à la Ferme Des Communes qui a été présenté

devant une salle comble, les aînés ayant pu emmener leur famille pour un moment de partage intergénérationnel.

Toutes ces activités éclectiques et pour tous les goûts ont été l'occasion pour nos aînés de se retrouver, de partager des moments et de créer du lien entre générations.

L'organisation, pour la première fois, de la Semaine bleue à Serris illustre bien l'attention et l'affection que la Municipalité accorde à ses aînés.

Et cette attention ne se limite pas à la Semaine bleue : depuis 2014, la

Municipalité a mis en place un voyage de trois jours (Jersey cette année), étendu le concept Planète Sport aux aînés (avec la mise en place d'un deuxième créneau l'an dernier suite à la demande des aînés), proposé une sortie culturelle à la journée (Pierrefonds en 2016) et invité les aînés à des spectacles culturels. Le repas de fin d'année a également été maintenu et est maintenant proposé en plus du coffret gourmand de fin d'année. Même si Serris est une ville où la population est jeune, il fait bon y vieillir.

« Même si Serris est une ville où la population est jeune, il fait bon y vieillir. »



Atelier sécurité/prévention



Atelier cuisine



Atelier cuisine

Zoom sur : la Semaine bleue



Goûter philosophique



séance de sport



Jérémy CHARBONNEL



Marche dans les parcs de Serris

L'école Pierre Perret a ouvert ses portes

L'ouverture du 5^e groupe scolaire de Serris, qui devait avoir lieu en septembre et différée en novembre pour des raisons de sécurité, a pu se faire après les vacances de la Toussaint grâce à la vigilance des élus de Serris et des équipes de Val d'Europe agglomération.



Cette fois, c'est la bonne. Le jeudi 3 novembre, le groupe scolaire Pierre PERRET a accueilli ses premiers élèves au lendemain des vacances scolaires de la Toussaint. 46 élèves ont fait le court chemin de l'école Jules Verne vers Pierre PERRET et découvert leur nouvelle école sous l'oeil de Philippe DESCROUET et Noura BELLILI.

Depuis septembre, les élus et les services de la Ville de Serris mais aussi les équipes d'Epafrance et de Val d'Europe

agglomération se sont pleinement investis pour que les élèves puissent profiter de leur nouvelle école et ceci dans des conditions optimales. Visites de chantier comme de sécurité, réunions de travail et sur site se sont succédé afin que la commission de sécurité autorise cette ouverture. Et le lundi 10 octobre, celle-ci a bien donné l'autorisation d'ouverture tant attendue.

Un grand merci à tous les acteurs qui ont permis que la date d'ouverture soit

respectée et que l'inauguration officielle puisse avoir lieu le vendredi 18 novembre en présence de l'artiste qui a donné son nom au cinquième groupe scolaire de Serris.

Date de création des écoles de Serris

Jean de la Fontaine : 1992

Robert Doisneau : 1999

Jules Verne : 2001

Henri Matisse : 2004

Pierre Perret : 2016



De gauche à droite : Julien SOLO, 1 001 Rues ; Roukaia BENCHEKROUN, 1 001 Rues ; Anicet FABRIANO, Mairie de Serris ; Didier DESFOUX, EPAMARNE ; Jean-Baptiste REY, EPAMARNE, Georges MAJER, 1 001 Rues

EPAMARNE lauréat du Grand Prix du Cadre de Vie

Les Etablissements publics d'aménagement de Marne-la-Vallée, EPAMARNE/EPAFRANCE, ont remporté le Grand Prix du Cadre de Vie, à l'occasion de la 21^e édition des Trophées du Cadre de Vie, remis lors du festival Fimbacte.

Ce Trophée consacre la démarche d'e-concertation menée au premier trimestre 2016 pour l'aménagement du nouveau parc de Serris, dans la partie du Centre Urbain.

L'aménagement de ce nouveau parc a fait l'objet durant les premiers mois de 2016 d'une concertation numérique, suscitant l'enthousiasme et l'adhésion de plus de 1500 internautes. En trois mois, ils ont construit quelques 200 parcs virtuels idéaux grâce à une application web innovante, « Imaginer son parc »,



développée par l'agence 1 001 Rues. Le bilan de cette concertation 2.0 a permis d'alimenter un « cahier des charges citoyen », annexé à la consultation lancée auprès des équipes de paysagistes candidates à la maîtrise d'œuvre.

Fin septembre, la Ville de Serris, Val d'Europe agglomération et l'Établissement public d'aménagement du Secteur IV de Marne-la-Vallée, EPAFRANCE, ont sélectionné lors d'une première consultation, cinq groupements de paysagistes, parmi une trentaine de dossiers. Le lauréat sera désigné début 2017.





En coulisses avec la Vie Locale, secteur « culture »

Le pôle Culture du service Vie locale met tout en œuvre pour vous faire accéder à une culture pluridisciplinaire via sa programmation culturelle et des actions ponctuelles hors les murs. Rencontre avec les agents du pôle culturel.

« Faire venir Paris à Serris », la Ville a réussi le pari cette année avec une saison culturelle qui propose d'assister à des spectacles d'artistes reconnus comme Jonathan LAMBERT, Antoine DULERY, Franck FERRAND, Christelle CHOLLET ; mais aussi de (re) découvrir de jeunes talents comme Baptiste LECAPLAIN, parrain de la saison, Les Coquettes, marraines de la saison, NAVII, Bérangère KRIEFF, etc. Même *Les Faux British* et leur pièce récompensée par un Molière cette année, seront de la partie.

Derrière le rideau, c'est l'équipe dédiée à la Culture qui ne compte pas ses heures pour que vous passiez un bon moment en venant à la Ferme des Communes. Mettre en œuvre la politique culturelle

qui est choisie par les élus est la mission principale du pôle Culture. Pour cela, l'équipe s'appuie sur les structures déjà existantes, avec notamment une programmation riche de spectacles à la Ferme des Communes.

Mais pas que ; petit à petit, l'objectif est de proposer des actions « hors les murs ». En effet, la volonté du Maire est de rendre la culture accessible à tous dès le plus jeune âge et de travailler par conséquent sur une programmation diversifiée, pluri disciplinaire, qui a lieu en salle oui, mais aussi sur des actions ponctuelles pour essayer d'amener d'autres publics. Le service a proposé par exemple pendant les vacances scolaires un stage culturel « Cape et épée » accessible aux 6-12 ans sur l'expression

orale et corporelle au théâtre. Au quotidien, le service fonctionne en deux phases : une phase administrative, avec la communication et les relations publiques, et une phase technique sur le montage des spectacles. Nathalie, Gwendoline, Laurent et Laurence mais aussi, tous les services internes qui travaillent avec eux en transversalité, interviennent chacun à différentes étapes pour que tout fonctionne le jour J, que vos yeux pétillent, que les rires éclatent et que les émotions s'envolent

Le Chiffre :

629

réservations en trois représentations



La programmation culturelle

Nathalie CHEVALIER, chef du service Vie locale, et Géraldine JACQUET-ROLFE, élue à la Culture, ont fait appel pour la programmation 2016-2017 à Thierry pour une saison rafraîchissante et surprenante !

Les relations publiques et la gestion administrative

Gwendoline, chargée de mission Culture et événements, s'occupe de tout ce qui relève de la gestion administrative. Elle négocie les contrats des artistes et gère leur validation. Son truc à elle ce sont les relations publiques. L'idée : faire venir des personnes qui, de premier abord, n'iraient pas à nos spectacles. Pour ça, elle est beaucoup sur le terrain et aussi beaucoup en relation avec les partenaires. Par exemple avec les commerçants : la collectivité a mis en place les « Restos culture », une initiative qui permet à chaque spectateur de bénéficier d'un menu à 19,90 € sur présentation de son billet le soir du spectacle.



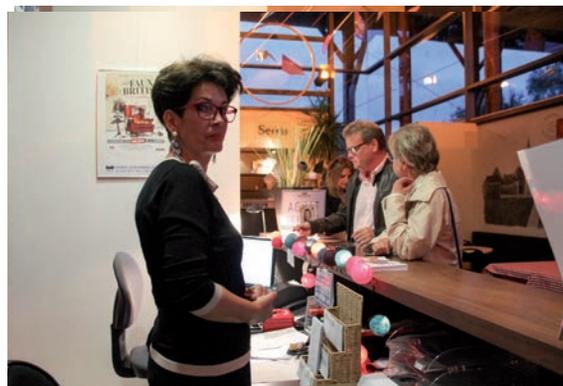
La communication autour de la saison culturelle

Le pôle culture s'appuie sur plusieurs services internes pour fonctionner : les Ressources Humaines, les Finances, etc. Katell, à la communication, gère les affiches des spectacles (ajout de bandeau « date » par exemple et de leur diffusion hors Serris) réalise le programme culturel, se charge des dossiers et revues de presse et anime le site internet, le Facebook et le Twitter de la Ferme des Communes.

L'accueil des artistes

L'équipe accorde beaucoup d'importance à l'accueil des artistes : des personnes qui ont la spécificité de n'être pas souvent chez eux, et qu'il faut donc accueillir « comme à la maison ». Ça, c'est le boulot de Laurence, qui a sa patte bien à elle pour les accueillir : une loge cosy avec canapé, de quoi se reposer, de quoi manger, de quoi se faire une beauté, etc. L'accueil commence tôt dans la journée pour monter le spectacle.

Laurence s'occupe aussi de vous accueillir à la billetterie et à l'accueil le soir du spectacle.



Le montage du spectacle

Laurent, lui, c'est le régisseur. Son job ? Vérifier que les spectacles que l'on souhaite programmer à la Ferme des Communes soient adaptés à la salle. Dès réception du dossier, il analyse les fiches techniques qui détaillent les besoins en sons et lumières, le plateau ou encore les loges. Il doit faire en sorte que l'on ait les moyens d'accueillir les artistes. Pour accueillir un spectacle il va tout programmer 2 mois à l'avance, et à J-3 il installe tout le matériel de son et lumière, pour ensuite les régler au millimètre près le jour du spectacle selon les créations lumière. A contrario du temps passé sur le montage, le démontage doit se faire vite : après le spectacle, les artistes repartent sur leur tournée dès le lendemain !



Une campagne d'élagage organisée dans tout Serris

Les campagnes d'élagage ont débuté sur la commune fin septembre par le boulevard du Champ du Moulin et le Parc des Communes. Toute la commune sera concernée par ces opérations selon un calendrier défini par les Services Techniques de la Ville.

Suite aux différentes réunions de quartier et aux diagnostics en marchant, un phasage des opérations d'élagage sur l'ensemble de la commune se met en place, conformément aux engagements pris par Philippe DESCROUET, Maire de Serris, devant les habitants.

Ces opérations permettront à toutes les rues de Serris de retrouver leur beauté et à la Municipalité de régler les problèmes qui ennuiement les Serrisiens au quotidien. Parallèlement à ces travaux d'élagage, une réflexion est également menée afin de réduire certains massifs et de régler définitivement les

« un phasage des opérations d'élagage sur l'ensemble de la commune est en train de se mettre en place »

soucis provoqués. Très investi sur ce dossier qu'il suit personnellement, Jude FABRIANO, Adjoint au Maire délégué aux Travaux a fait du bien vivre à Serris une de ses priorités.

En attendant que toute la commune ne soit traitée par ces opérations d'élagage, qui ont commencé boulevard du Champ du Moulin, a suivi une mise en beauté du Parc des Communes. La campagne d'élagage de ce poumon de vert de Serris répondait à un triple objectif. D'abord, faciliter la surveillance du Parc des Communes par les forces de la Police municipale et de la

Police nationale qui, lors de leurs rondes, luttent contre les trafics et incivilités en tous genres.

Puis rendre toute sa beauté à ce jardin public central dans le bourg et largement fréquenté par les joggeurs et sportifs en herbe mais aussi par les enfants et leurs parents qui fréquentent les aires de jeu.

Enfin, préparer les futurs emplacements des caméras de vidéo-surveillance pour protéger les biens et les personnes à Serris.

Cette opération a porté ses fruits : le Parc des Communes a retrouvé toute sa beauté et les habitués peuvent à nouveau profiter pleinement de cet espace de 3,5 hectares, élément essentiel dans le circuit des parcs et jardins de la commune.

Le CTM réaménagé pour mieux vous servir

Depuis fin août, les Services Techniques ont quitté l'ancienne Mairie du Bourg pour emménager au Centre Technique Municipal (CTM). Celui-ci a été entièrement réaménagé pour pouvoir accueillir l'ensemble des agents au même endroit.

Jusqu'à fin août, les Services Techniques (ST) étaient installés dans deux équipements : l'ancienne Mairie du Bourg et le Centre Technique Municipal. Le premier était destiné principalement à la partie administrative des ST et accueillait les Serrisais tandis que le deuxième recevait les équipes « bâtiment » et « cadre de vie », le matériel, les outils, les véhicules, etc.

Le Centre Technique Municipal était trop petit pour accueillir l'ensemble des services, il a donc fallu repenser presque entièrement l'organisation du bâtiment. Des travaux de destruction et de création

de bureaux, d'éclairage, de chauffage, de menuiserie, d'aménagement urbain et de branchement informatique ont donc été réalisés pour permettre cette opération.

Depuis fin août, les ST sont donc réunis dans le même équipement et peuvent vous y accueillir dans de meilleures conditions. C'est notamment le cas pour les personnes à mobilité réduite ou les personnes âgées qui ne pouvaient accéder à l'étage de l'ancienne Mairie du Bourg pour consulter les services.

L'ancienne Mairie du Bourg, quant à elle, devient le poste de Police Municipale.

En chiffres :

181 868 €

Coût total des travaux de réaménagement du CTM

Centre Technique Municipal

2 bd Robert Thiboust 77 700 Serris

Tél. : 01 60 43 66 81

Courriel : s-technique@mairie-serris.net



Seconde phase de sécurisation des abords du collège

Un engagement tenu par l'équipe municipale quant à la mise en sécurité des abords du Collège Madeleine Renaud qui est rentrée dans sa seconde et dernière phase. Au revoir les vieilles barrières en bois qui n'ont pas résisté aux affres du temps et bienvenue à celles plus modernes et surtout plus sûres pour nos enfants et pour tous les passants qui empruntent les voies de circulation près du Collège.

Parce que leur sécurité comme la vôtre est une attention de tous les jours, la Ville de Serris déploie des moyens pour éviter, qu'à l'avenir, une personne se blesse ou vienne à tomber dans le Ru des Gassets.



Point d'étape sur la réfection du réseau d'éclairage public

Après le vote des crédits début 2015 et les délais imprévisibles d'étude et d'inventaire des travaux à réaliser puis de lancement du marché public, le renouvellement du réseau d'éclairage public sera finalisé prochainement pour le grand confort des Serrisais.

Dès son investiture en tant que Maire de Serris et conformément à son programme de campagne, Philippe DESCROUET avait décidé de s'attaquer au problème de l'éclairage public défectueux sur notre commune. Le vote d'un budget conséquent de plus d'1,2 millions d'euros a ainsi été voté dès 2015. Deux ans après, (un délai dû au temps nécessaire pour l'étude technique, la passation du marché public et la réalisation des travaux), les problèmes d'éclairage public sont en passe d'être réglés.

Les travaux qui permettront d'obtenir enfin un réseau d'éclairage public plus performant ont en effet commencé en juin avec la réalisation par notre

prestataire, Eiffage Energie, du passage du réseau d'éclairage public en basse tension sur tout notre territoire. Les deux

transformateurs haute tension qui permettaient l'alimentation du réseau dans le bourg et dans le centre urbain, vont ainsi être remplacés par 14 armoires basse tension dans le bourg et par 22 armoires dans le



centre urbain.

Dans le Bourg de Serris, les travaux de terrassement étaient pratiquement terminés début novembre. Des équipes devaient encore intervenir rue de Lagny,

rue Émile Cloud, rue de l'Église et place du Lavoir, durant les trois premières semaines de novembre. À la suite de ces travaux, les armoires basse tension ont commencé à être installées à partir du 2 novembre. Dans le Centre urbain, les travaux de terrassement étaient également en cours début novembre avec l'intervention des place d'Ariane et cours du Danube, puis autour de l'Hôtel de Ville à partir de la mi-novembre.

Une fois toutes les armoires posées, ENEDIS effectuera le raccordement, pour la mise en service du nouveau réseau.

Cette migration de la haute tension, à la basse tension, permettra donc un meilleur fonctionnement de l'éclairage public et permettra de clore définitivement un souci présent depuis très longtemps à Serris.

Méridienne : une circulation plus fluide

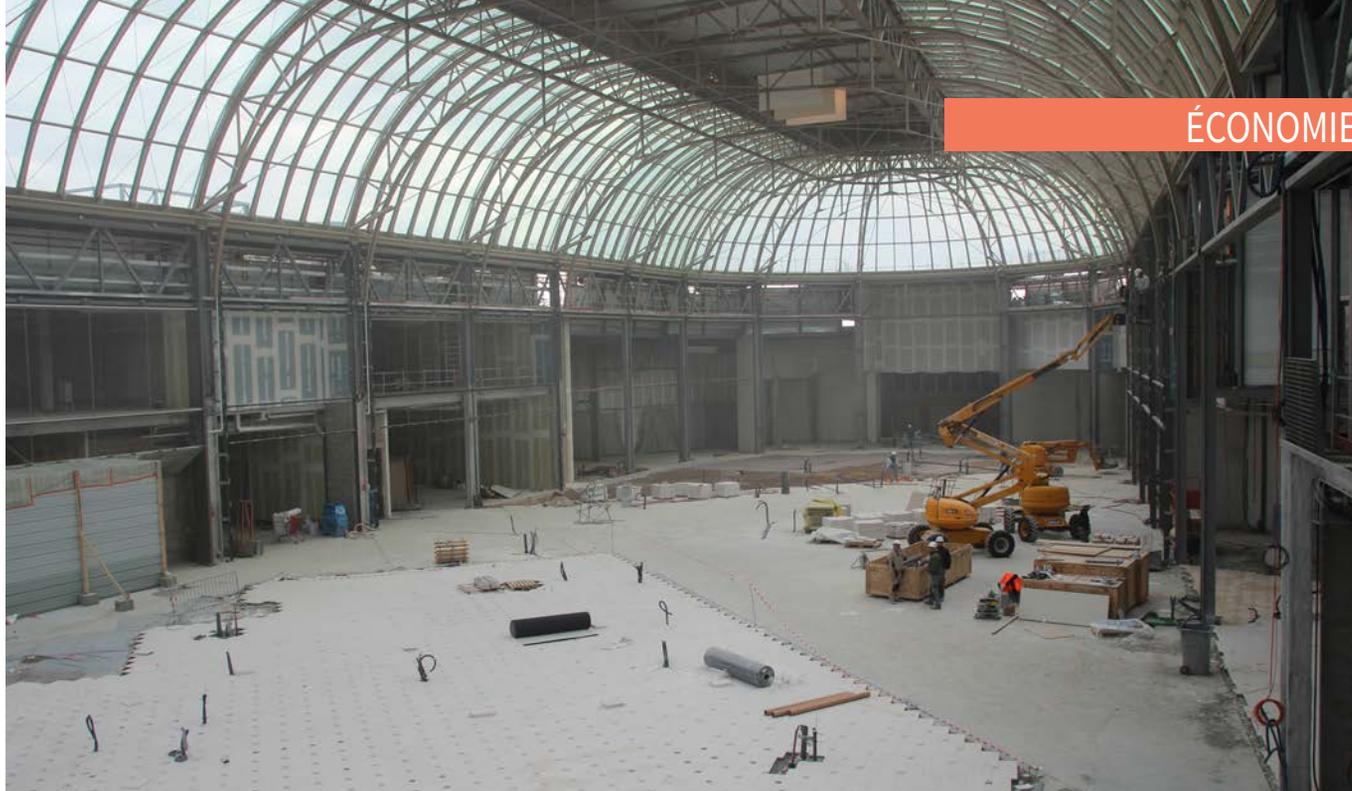
Des travaux d'aménagement de voirie ont débuté le 2 novembre dans le centre urbain, le long de la Méridienne, du carrefour de la gare routière à l'intersection du cours du Danube. L'objectif de ces aménagements est de fluidifier durablement la circulation dans les deux sens lors des pics de trafic.

Pour les usagers provenant de Chessy et Montévrain et se dirigeant vers le centre urbain, le tronçon de terre-plein

central situé en face de la sortie de la gare routière va être aménagé pour permettre la réalisation de deux voies : une voie réservée aux bus pour l'accès à la gare routière et une voie d'accès dédiée au « tourne à gauche » pour les véhicules allant dans le centre urbain.

Pour les usagers venant de l'autoroute A4 (sortie N° 12-1), une troisième voie dédiée au « tourne à gauche » sera créée sur une portion du terre-plein

central. Elle permettra aux usagers de se diriger vers l'hôpital de Jossigny sans encombrer la circulation des deux voies centrales. En parallèle, les différentes voies de circulation, cours du Danube et rue bleue, vont bénéficier d'un nouvel aménagement destiné à fluidifier la circulation des bus. Une nouvelle voie centrale avec signalisation spécifique leur sera dédiée en lieu et place de celle déjà existante.



L'extension du centre commercial sur de bons rails

Après l'achèvement de la dalle de 17 000 m² qui a recouvert les voies TGV, les travaux de construction de la place ovale couverte de verrières d'une surface de 2 400 mètres carrés sont déjà bien avancés.

Le Maire de Serris a pu déjà apprécier la qualité architecturale de cette place qui

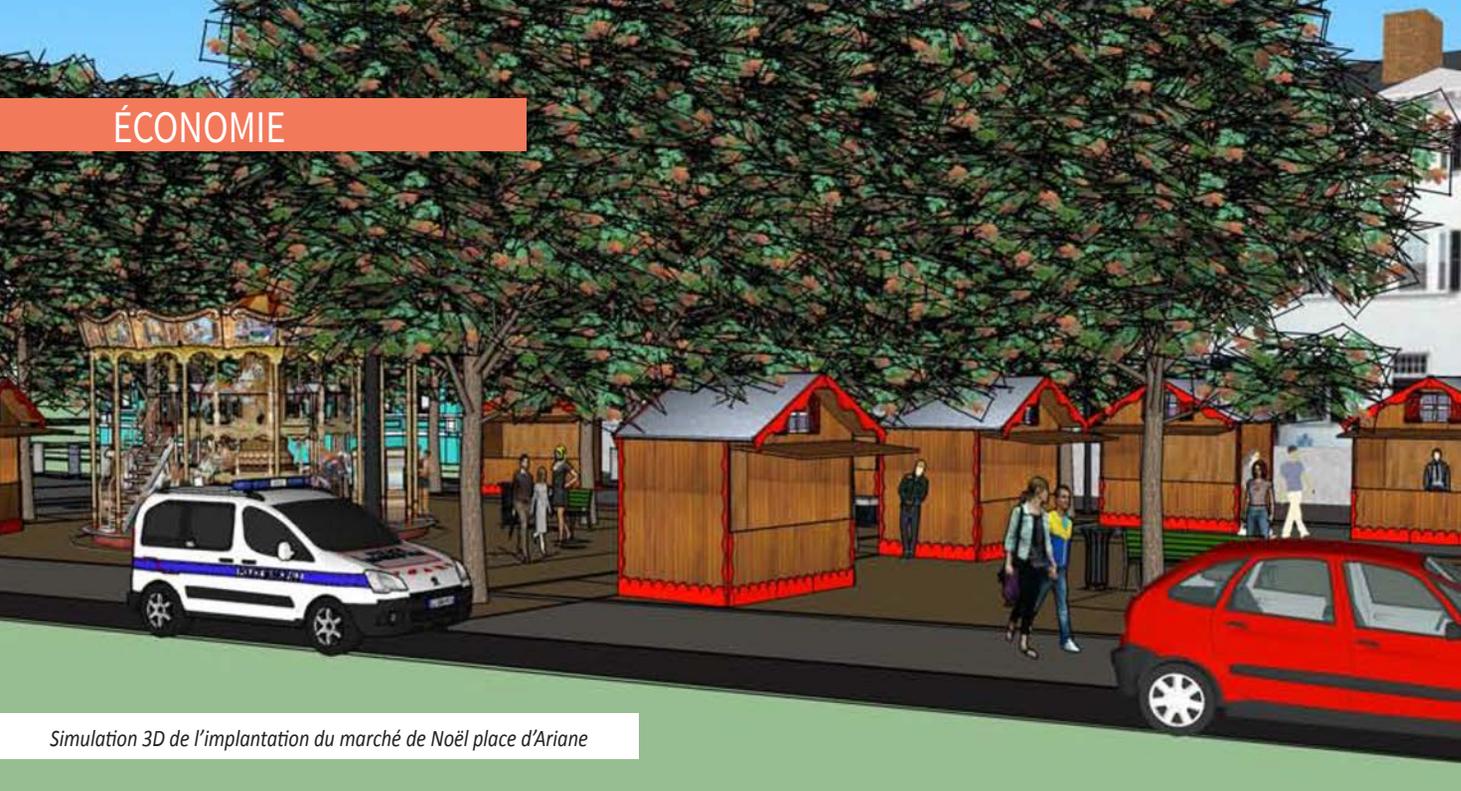
deviendra le nouveau cœur du centre commercial. Cette extension accueillera 25 nouvelles boutiques portant le total du centre commercial à 185.

Le but de cette extension est, pour Klepierre, le propriétaire du site, d'atteindre la barre des 20 millions de visiteurs par an (contre 16 aujourd'hui)

Lundi 10 octobre, Philippe DESCROUET, Maire de Serris, s'est rendu, à l'invitation de Yazid BENBIA, Directeur du Centre commercial et de Bernard CAROUGE, Chef de Projet pour le groupe Klepierre, sur le chantier de l'extension du Val d'Europe.

et d'être dans le top cinq des centres commerciaux français.

L'extension devrait ouvrir au 1^{er} semestre 2017.



Simulation 3D de l'implantation du marché de Noël place d'Ariane

Patinoire, ski et carrousel au marché de Noël

Du 9 décembre 2016 au 2 janvier 2017 de 11 h 00 à 20 h 00, la place d'Ariane et la place de Toscane accueilleront le marché de Noël de Serris avec cette année plus de chalets et surtout des animations ludiques comme une patinoire, un carrousel et une piste de ski.

Suite aux retours de la première édition l'an dernier, les élus de Serris, en partenariat avec CF Événement et avec le soutien de Val d'Europe agglomération, ont décidé de changer l'emplacement du marché de Noël 2016. Pour lui donner plus de visibilité, les chalets seront installés place d'Ariane et pourront ainsi profiter notamment du passage des visiteurs du centre commercial et de la sortie du RER.

Dix-sept chalets seront ainsi installés place d'Ariane pour proposer des produits de Noël, des produits du terroir, des gourmandises, etc. La grande nouveauté de cette année sera la mise en place d'une patinoire et d'un carrousel de chevaux de bois par CF Événement, à qui

l'on doit déjà l'animation Cap Aventure qui avait enchanté les enfants au mois d'avril dernier. La patinoire et le carrousel seront payants mais des invitations seront disponibles pour les enfants des écoles.

Des animations surprises seront également proposées du 9 décembre au 2 janvier, de 11 h 00 à 20 h 00, alors n'hésitez pas à vous promener dans le marché de Noël de Serris !



Vue aérienne montrant l'implantation des chalets, de la patinoire et du carrousel

Faites du ski place de Toscane

Si la place d'Ariane accueille la partie la plus importante du marché de Noël, la place de Toscane sera également à l'honneur avec des chalets, un sapin de Noël de 12 mètres de haut, un trampoline et une piste de ski ! Alors après la patinoire, lancez-vous sur la piste de ski et envolez-vous avec le trampoline !



L'Hôpital de Jossigny reçoit 550 euros de la Table ronde française 322

Lors du lancement des illuminations de Noël à Serris le 1^{er} décembre 2015, l'association de la Table Ronde a réalisé une vente de crêpes et de vin chaud. Cette action caritative a rencontré un large succès rassemblant petits et grands devant les animations.

Dernièrement, l'association de la Table Ronde française 322 a ainsi pu remettre un chèque de 550 € au service pédiatrique de l'hôpital de Jossigny (ici en présence de M.CABARRUS, Nicole et Marie-Thérèse). Si vous avez envie de participer à cette bonne cause, l'association sera présente au lancement des illuminations de Noël 2016 !

Ils ont choisi Serris pour s'implanter

ATTELLE ET VOUS



Magasin d'Orthopédie Générale et matériel médical.

Spécialiste de l'orthèse sur mesure, semelles orthopédiques, orthèse de main thermoformée, corset et ceinture. Vente d'appareillage orthopédique de série (genouillère, cheville, et matériel médical, canne, déambulateur).

Adresse : 14 avenue de Saria, 77 700 Serris
Tél. : 09 66 98 76 50 ou 06 08 28 08 44

Courriel : attelle.vous@gmail.com

Site : www.attelleetvous.fr

Facebook : [attelle.et.vous](https://www.facebook.com/attelle.et.vous),

Horaires : du lundi au vendredi : 9 h 00/12 h 30 et 14 h 00/19 h 00. Samedi : 9 h 00/12 h 30.

ASY PLOMBERIE CHEMIN CHAUFFAGE



Une entreprise réactive spécialisée dans les interventions de dépannages à domicile (installations cumulus, chaudières, adoucisseur d'eau, contrat d'entretien...).

Nous avons une éthique fondée sur le respect du trio : délais/qualité/prix.

Étude et devis gratuit.

Adresse : 2 avenue Christian Doppler, 77 700 Serris

Tél. : 01 75 17 72 18

Courriel : asy.plomberie@yahoo.fr

Horaires : du lundi au vendredi de 8 h 00 à 18 h 00. Samedi de 9 h 00 à 13 h 00.

URBAN SKATE



Magasin entièrement dédié à l'éco-mobilité urbaine : hoverboards, gyroroues, gyropodes, skateboards électriques ou non, trottinettes électriques ou non, voitures, quads et motos électriques pour enfants, drones, accessoires (casquettes, bonnets, sac à dos, chaussures, montres et enceintes connectées, etc.). Vente, réparation, location et formation.

Adresse : 13 bd Robert Thiboust, 77 700 Serris
Tél. : 01 61 10 15 68

Courriel : contact@urban-skate.com

Site : www.urban-skate.com

Horaires : du lundi au samedi de 10 h 00 à 19 h 00, sans interruption.

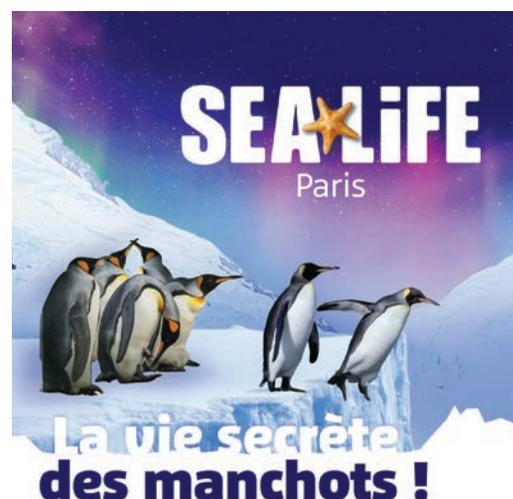
Des manchots au Sea Life de Serris !

Une nouvelle espèce va faire son entrée à l'aquarium Sea Life Paris Val d'Europe, dès le mois d'avril : le manchot.

Au printemps prochain, les visiteurs du Sea Life de Serris pourront découvrir « La vie secrète des manchots », une manchotière de 630 m² présentant 20 manchots d'Antarctique issus de deux espèces différentes nées en captivité : les manchots Papous et Royaux.

Cette manchotière proposera bien plus qu'une simple visite mais une véritable expérience autour des cinq sens pour découvrir petit à petit l'environnement des manchots sur la banquise et sous l'eau, leur vie quotidienne, leurs comportements, le climat austral...

Plus de renseignements sur www.visitsealife.com/paris.





2^e édition du « diagnostic en marchant »

Réunions de quartier « Les Serrissiens ont la parole », « Conseil municipal des enfants », « Conseil des aînés », autant d'opérations de démocratie locale mises en place par les élus de Serris. La dernière en date est la 2^e opération du « diagnostic en marchant » du samedi 8 octobre.

Après la première édition du 2 avril dernier, les élus de Serris avaient décidé de reconduire l'opération « diagnostic en marchant ». Pour rappel, cette opération consiste à se balader avec les élus dans son quartier pour relever concrètement, sur place, les éventuels problèmes que pourraient connaître les Serrissiens mais aussi constater et expliquer les travaux entrepris par la Municipalité pour améliorer le quotidien de nos habitants.

Au programme de cette édition : boulevard du Champ du Moulin (du tennis des Marmousets jusqu'à la salle des Charmilles), allée des Gassets, rue Émile Cloud (jusqu'au cimetière), rue du clos d'Orange, rue de la Garenne, rue du

Clos portail, Venelle des enfants gâtés. L'occasion pour les habitants de ces rues d'interpeler le Maire de Serris et les élus qui l'accompagnaient : Stéphanie PEREZ, Luc CHEVALIER, Anicet FABRIANO, Francis TSARAMANANA et Mickael BODIER.

Une opération de démocratie locale qui permettra de régler les petits soucis qui

perturbent le quotidien des Serrissiens et dont vous pourrez retrouver les avancées dans un prochain journal municipal.

Cette matinée s'est terminée à l'ancienne mairie du bourg (le nouveau poste de Police Municipale) autour du verre de l'amitié.

Les Serrissiens ont la parole

Les prochaines réunions de quartier "Les Serrissiens ont la parole" auront lieu :

- Samedi 3 décembre à 10 h 00, à l'Hôtel de Ville, pour les habitants du centre urbain.
- Vendredi 9 décembre à 19 h 30, à l'ancienne Mairie du Bourg, pour les habitants du Bourg.

Conformément aux dispositions de la loi du 27 février 2002 dite de « démocratie de proximité », « Le Serrissien » ouvre ses colonnes à l'opposition municipale. Ces tribunes sont publiées sous leur responsabilité.

ENSEMBLE POUR SERRIS (MAJORITÉ)

Une ville saine

Lors du second « diagnostic en marchant », un Serrissien de longue date a interpellé le maire « Monsieur le maire, pourquoi il y a des mauvaises herbes en ville ? De mon temps il n'y en avait pas ». Après le « Grenelle de l'environnement », notre pays s'est enfin engagé dans une démarche volontariste afin de préserver la biodiversité et de protéger les ressources naturelles et d'instaurer un environnement respectueux de la santé. De nombreux scientifiques ont alerté depuis des décennies sur la nocivité des produits chimiques et autres phytosanitaires dispersés dans la nature provoquant des pollutions énormes, empoisonnant les nappes phréatiques et développant certaines maladies, comme le cancer. La Ville de Serris a devancé la directive du « zéro défoliant, zéro phytosanitaire » sur son territoire donnant pour effet de voir « fleurir » quelques mauvaises herbes en particulier sur nos trottoirs. Ce à quoi, le Maire lui a alors expliqué « si vous voyez de la végétation en ville, dites-vous bien que la ville n'est pas sale, non, c'est plutôt que notre ville est saine ! ». Nous vivons une période de transition, le personnel communal s'adapte à ces nouvelles pratiques.

La Municipalité se réjouit aussi du succès rencontré lors de l'organisation de la première Semaine bleue en direction de nos aînés mais aussi du stage sport et culture sur le thème « cape et épée » permettant à nos jeunes de découvrir la Ferme des Communes.

Le meilleur remerciement pour nous : le sourire affiché sur le visage de toutes ces personnes.

NOUS SERRISSIENS (MINORITÉ)

Il est fort regrettable de constater que le journal de notre ville « Le Serrissien » s'apparente de plus en plus à un simple et coûteux album photo du Maire. En effet, dans le magazine de septembre, vous pourrez vérifier qu'en seulement 32 pages et sans tenir compte des autres membres de la majorité, notre Maire apparaît au moins 24 fois et qu'il utilise les enfants de notre commune pour faire sa propagande municipale (toujours avec le sourire...). Est-ce réellement un enjeu de société ?

Le Serrissien ne contient presque plus d'articles construits. Ils sont souvent creux et n'apportent pas la moindre information utile. Ce ne sont que des pages de photos et de légendes. Les habitants ne sont-ils plus aptes à lire et à comprendre ? Les articles, comme les précédentes tribunes de la majorité, sont une succession de slogans et de mots lénifiants que l'on peut trouver dans tous les discours politiques et convenus, bref relevant des techniques de communication et de la langue de bois.

Notre Maire mentionne souvent la gratuité des activités, ce qui est faux puisqu'elles sont totalement ou partiellement financées par nos impôts qui explosent actuellement. Les tarifs de certains services augmentent fortement (culture) et/ou diminuent en qualité. Nos jeunes ne peuvent plus utiliser certains équipements fermés pour cause de diagnostic et sont sans solutions de remplacement. La démocratie ? Les Serrissiens ne peuvent même plus poser de questions aux élus à la fin des conseils municipaux...

AGIR POUR VOUS (MINORITÉ)

Notre tribune n'a malheureusement pas pu être publiée ce mois-ci, de notre propre fait.

Nous vous donnons rendez-vous au prochain numéro du Serrissien.

À votre écoute, et à votre service

Fatiha Guerin, Idrissa Traore



Conseil • Marketing • Publicité

RÉGIE
PUBLICITAIRE

COMMUNICATION
PAR L'OBJET

ORGANISATION
DE SALONS
PROFESSIONNELS

STUDIO
GRAPHIQUE

Les Espaces Multi-Services
56, boulevard de Courcerin
Croissy-Beaubourg
77435 Marne-la-Vallée
Cedex 2
Téléphone 01 64 62 26 00
Télécopie 01 64 62 28 49

Réservez

votre espace publicitaire
dans le magazine de la ville
de SERRIS

Contact :
Erika La Spina
06 69 62 09 97



TARIFS HT POUR UNE PARUTION DANS LE SERRISSIEN

En quadrichromie. Format : 205x270 mm
4 500 exemplaires

- 1/8 de page (90x59 mm)..... 150 €
- 1/4 de page (90x122,5 ou 185x59 mm).... 270 €
- 1/2 page (185x122,5 mm)..... 490 €
- 1 page (185x250 mm) 960 €
- 1 page 2^e de couv. 1 365 €
(205x270 mm +5mm de débords)
- 1 page 3^e de couv. 1 270 €
(205x270 mm +5mm de débords)

Remises

- de 2 à 3 parutions : -5%
- de 4 à 5 parutions : -7%
- pour 6 parutions : -10%
- Remise commerce local : -10%
- Remise professionnelle : -15%

MARATHON AFMTÉLÉTHON
CURE THROUGH INNOVATION

DANSES DU MONDE

APPEL À TOUS !
PARTICIPEZ AU 24H DES DANSES DU MONDE
À L'OCCASION DU TÉLÉTHON 2016

DU VEND. 2 DÉCEMBRE - 19H
AU SAM. 3 DÉCEMBRE - 19H

GYMNASÉ É. TABARLY - INSCRIPTION SUR PLACE LE JOUR MEME
PARTICIPATION LIBRE DE 2€ MINIMUM
LA TOTALITÉ DES RECETTES SERA REVERSÉE AU TÉLÉTHON

WWW.MAIRIE-SERRIS.NET **Serris** Vol d'Europe **VILLE DE SERRIS**

Depuis plus de **30 ans**,
la qualité Bieber PVC
signe toutes vos ouvertures

**BIEBER
PVC**

Fenêtres - Portes d'entrée - Volets roulants
Volets battants - Portes de garage - Brise-soleil
Stores & Moustiquaires

PROFITEZ DE 30% DE CRÉDIT D'IMPÔTS*

**NOUVELLE
GAMME
ALU**

www.bieber-pvc.com

77500 CHELLES
Tél. : 01 64 21 80 40
ZAC des Tuileries
26, rue de l'Ormeteau
contactidf@bieber-pvc.com

Vente aux
**Particuliers
et Professionnels**

**PVC
et
ALU** **RGE** **FABRICATION
FRANÇAISE**

*Séjour financé de la loi de 2015

Les + & Les NEWS

SAMEDI 26 NOVEMBRE, 9 H 00-17 H 00

BOURSE AUX VÊTEMENTS HIVER, JOUETS ET SKI

Salle polyvalente Jules Verne

Bourse aux vêtements hiver-jouets-ski
Jouets en bon état et bien emballés.
Vêtements de ski et accessoires en bon
état, propres et à la mode. Les articles
de puériculture sont acceptés, si possible
avec une notice. Informations sur le site :
dansevaldeurope.fr Tél. : 07 70 96 60 54

JEUDI 1^{ER} DÉCEMBRE, 19 H 30

LANCEMENT DES ILLUMINATIONS DE NOËL

Parvis de l'Hôtel de Ville

Arrivée du Père Noël, chocolat chaud sous
la neige, **FEU D'ARTIFICE.**



CONCOURS DES ILLUMINATIONS DE NOËL - Du 1^{er} au 14 décembre

Pour participer, envoyez un mail à inscriptions@mairie-serris.net. Ce mail devra impérativement comporter votre nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, courriel, catégorie à laquelle vous vous inscrivez (voir ci-dessous) et une photo (au format JPEG- minimum 1Mo) de vos illuminations de Noël.

- Catégorie 1 : maisons particulières avec jardin.
- Catégorie 2 : maisons particulières sans jardin.
- Catégorie 3 : immeubles collectifs (balcons, fenêtres, portes et murs visibles de la rue).
- Catégorie 4 : entreprises, usines et commerces, etc.

Renseignements au 01 60 43 52 00. Remise des récompenses le 15 décembre à 18 h 30 à l'Hôtel de Ville.

DU VEN 2 AU SAM 3 DÉCEMBRE

TÉLÉTHON: MARATHON DANSES DU MONDE

Gymnase Éric Tabarly

Participez aux 24 heures des danses du
monde, à l'occasion du Téléthon 2016.

Du vendredi 2 décembre 19 heures au
samedi 3 décembre 19 heures.

Inscription sur place le jour même.
Participation libre de 2 € minimum. La
totalité des recettes sera reversée au
Téléthon.

SAMEDI 3 DÉCEMBRE, 10 H 00

LES SERRISSIENS ONT LA PAROLE

Hôtel de Ville

Réunion de quartier destinée aux
habitants du Centre urbain.



SAMEDI 3 DÉCEMBRE, 21 H 00

JOYCE JONATHAN

Ferme des Communes

3^e album « Une place
pour moi » sortie 2016.

Concert assis - Tout
public - Tarifs : 29 €/23 €.

Informations et réservations :
www.fermedescommunes.fr



VENDREDI 9 DÉCEMBRE, 19 H 30

LES SERRISSIENS ONT LA PAROLE

Mairie du Bourg

Réunion de quartier destinée aux
habitants du Bourg.

DU 9 DÉC. AU 2 JAN. 11 H 00 - 20 H 00

MARCHÉ DE NOËL

Place d'Ariane et place de Toscane

Voir programme des animations en
encart dans ce Serrissien.

LUNDI 12 DÉCEMBRE, 20 H 30

CONSEIL MUNICIPAL

Hôtel de Ville de Serris

Les séances sont publiques.



SAMEDI 17 DÉCEMBRE, 21 H 00

LE PETIT PRINCE

Ferme des Communes

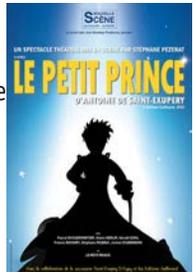
À Serris, après son triomphe
à Mogador.

Théâtre - Tout public -

Tarifs : 24 €/19 €.

Informations et
réservations :

www.fermedescommunes.fr



MERCREDI 21 DÉCEMBRE

RAMASSAGE DES ORDURES EXTRA-MÉNAGÈRES

Les encombrants ne doivent être sortis
que la veille du jour indiqué ci-dessus
après 18 h 00.

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE, 12 H 00

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Hôtel de Ville

